

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 12 (1973-1974)
Heft: 51

Artikel: Depuis des millénaires, la Suisse est contrainte à l'intégration de son économie à celle du monde extérieur
Autor: Keller, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Nouvelles locales	2
Depuis des millénaires, la Suisse est contrainte à l'intégration de son économie à celle du monde extérieur	I
Nos trois démissionnaires	V
Fonds de solidarité	VI
Communications officielles :	
– corps d'intervention en cas de catastrophe	VII
– AVS/AI : quelques cas concrets	VIII
– timbres Pro Juventute 1973	VIII
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger :	
– Diagramme d'intervention de l'Organisation	X
– Service des jeunes du Secrétariat	XI
– Camps de ski 1974	XII
– Problèmes concernant l'AVS facultative	XIII
La Suisse au fil des jours	XIII
Dimitri le clown poète	XV
Sport	XVII

COURRIER SUISSE SCHWEIZER KURIER

Verantwortlicher Herausgeber :
Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT,
Boulevard Général Wahis 256
B - 1030 Bruxelles (Belgien)

Druck und Verlag :
Impression et Publication :

Le COURRIER SUISSE, avenue Prekelin-
den 138 - B 1200 Bruxelles (Belgien)
Tel. 02/36 76 30

REDAKTION DER HOLLAND-SEITEN

Redaktorin :

Frau M. Dekens-Meli
Zoomweg 2, Wageningen
Tel. : 08370 - 139 45

Inserate :

Herr S. Zürcher
Aurikelstraat 114
Amsterdam-Noord
Tel. 020-22 20 33 (bureau)

REDAKTION DER SKANDINAVISCHEN SEITE :

in Zusammenarbeit mit den Schweizeri-
schen Botschaften in Skandinavien und
Herrn Anton von Sprecher,
Carlsmindevej 6 - DK-2840 Holte

Depuis des millénaires, la Suisse est contrainte à l'intégration de son économie à celle du monde extérieur

Par une majorité confortable le peuple suisse a donné, le 3 décembre 1972, son adhésion à l'accord de libre-échange conclu cinq mois auparavant entre le Gouvernement suisse et les Communautés européennes. Les premières réductions tarifaires prévues aux termes de cet accord et de ceux conclus par les autres pays de l'AELE non adhérents ont été introduites le 1^{er} avril 1973, simultanément à celles intervenues au sein de la Communauté élargie.

Pour la Suisse, la nouvelle zone de libre-échange s'inscrit dans une politique très ancienne dont le but est d'obtenir le libre accès aux marchés de ses partenaires extérieurs. Il s'agit là d'une contrainte pour un pays dépourvu de matières premières en quantités suffisantes, sans accès à la mer et dont le potentiel agricole est incapable de nourrir la population. Seuls ses échanges avec le monde extérieur lui permettent de créer cette plus-value économique dont il peut vivre. C'est une donnée fondamentale de son économie, par conséquent de sa politique.

Bien avant l'avènement de l'Association européenne de libre-échange (1960), la Suisse avait connu des périodes au cours desquelles elle pratiquait le libre-échange avec certains de ses voisins. La «Paix perpétuelle», signée avec la France en 1516, stipulait à ses articles 5 et 9 que les marchands suisses en France ne devaient faire l'objet d'aucune

offense de la part des autorités et ne souffrir aucune aggravation des charges fiscales et douanières. Or, les marchands suisses n'hésitèrent pas à interpréter ces dispositions comme une exemption pure et simple des droits de douane. Et aussi étonnant que cela puisse paraître, cette exemption – attachée à la nationalité du marchand et non à l'origine de la marchandise – fut maintenue jusqu'en 1781, établissant en fait pendant 265 ans une vaste zone de libre-échange entre la France et les cantons suisses.

Ce premier «libre-échange» était déjà une réponse moderne au problème d'une économie qui – moins que toute autre – ne saurait vivre en autarcie. Les premières manifestations de ce phénomène que nous appelons «intégration» sont en réalité aussi anciennes dans ce pays que l'apparition d'une entité helvétique dans l'histoire.

Vraisemblablement depuis le quatrième siècle avant J.-C. des marchands étrusques et grecs sillonnaient l'Helvétie par les deux branches de la route de l'étain qui reliait l'Etrurie à la presqu'île de Cornouailles et au Danube. C'est en 1954 seulement que l'archéologue français René Joffroy est parvenu à tracer l'itinéraire de cette grande voie commerciale, par laquelle l'étain des gisements de Cornouailles parvenait en Etrurie et en Grèce, et qui reliait également l'Etrurie et ses commerçants à l'Allemagne du Sud et au Danube. Tous ces parcours sont jalonnés d'objets dont l'origine,



Monnaie helvète. Cette pièce de monnaie helvète provient des fouilles de Bibracte. Ses lignes ne laissent guère de doute quant à l'influence hellénique venue par la route de l'étain jusqu'en Helvétie. (Pièce exposée au Musée Rolin d'Autun – Dessin G. K.-Sp)

pour M. Joffroy, permet d'affirmer que la route de l'étain franchissait le col du Grand-Saint-Bernard, s'engageait à travers le Plateau suisse en direction de Berne, franchissait le Jura et rejoignait à Vix, près de l'actuelle ville de Châtillon-sur-Seine, la voie d'eau jusqu'au Havre qui, par la Manche, menait en Cornouailles. La deuxième branche passait par le Tessin, les cols grisons et atteignait le cours supérieur du Rhin qu'elle empruntait jusqu'au lac de Constance pour rejoindre ensuite les rives du Danube.

C'est donc aussi bien à l'est qu'à l'ouest du pays que l'Helvétie était reliée aux échanges mondiaux. On peut admettre qu'à l'époque une prospérité relative régnait dans les contrées suisses. Elles étaient *intégrées* à l'économie mondiale et participaient de ce fait à un intense courant d'échanges commerciaux.

Cette prospérité fut brutalement rompue par l'avènement de la puissance romaine jusqu'en Provence et le déclin de l'empire grec en Méditerranée. L'Helvétie connut alors de graves difficultés économiques. En 107 avant J.-C., une des quatre régions helvètes, celle des Tigurins (au sud-ouest du lac de Constance, correspondant à peu près à l'actuel canton

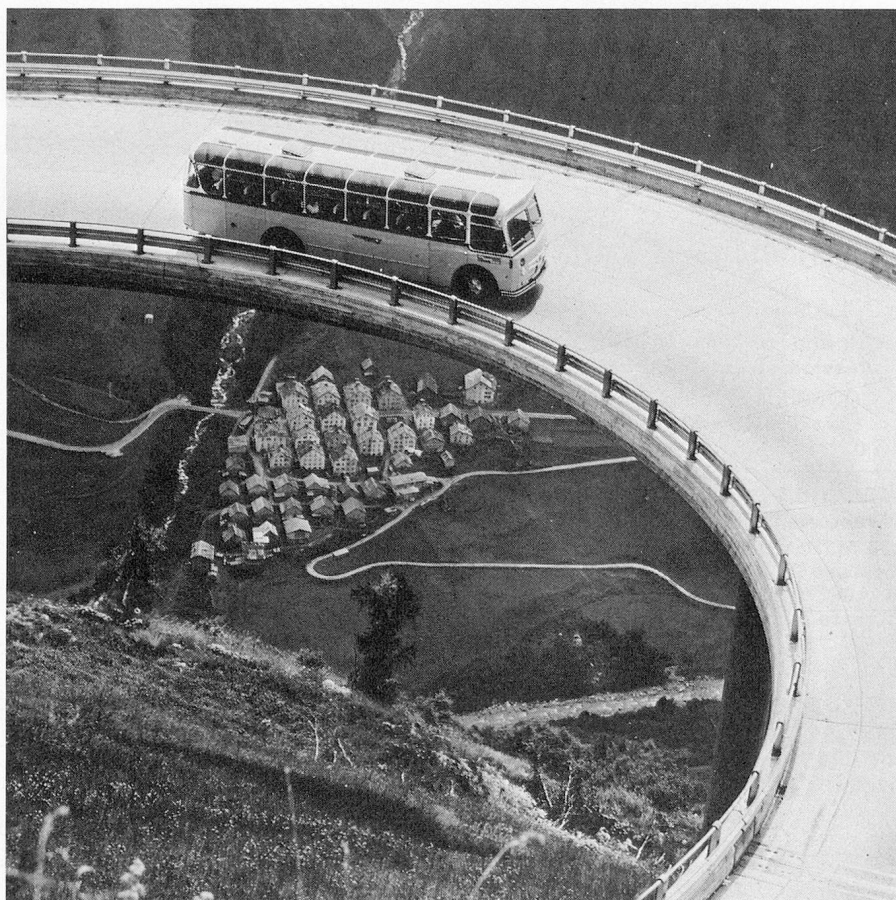
de Thurgovie), décida d'émigrer dans le sud-ouest de la France. Les Tigurins poussèrent jusqu'à l'actuelle ville d'Agén où ils remportèrent une importante victoire sur les légions romaines. Pourtant, l'exode n'eut pas de suite: les femmes trouvant trop pénibles les épreuves du voyage, décidèrent les hommes à rebrousser chemin et à rentrer dans leurs chaumières. Lors de la réunion ministérielle de l'AELE à Stockholm, les 2 et 3 mars 1967, M. Hans Schaffner, alors conseiller fédéral chargé du Département de l'économie publique, mit en garde ses collègues pressés de voir se substituer à la petite AELE une organisation de libre-échange englobant toute l'Europe occidentale, en les invitant à ne pas mettre le feu à la chaumière comme l'avaient fait autrefois les Helvètes ... Voulant définitivement quitter une contrée

pauvre, et pour ne pas succomber aux velléités de retour qui pourraient se manifester dans leurs rangs en cours de route, ils avaient incendié leurs maisons et leurs champs.

L'épisode auquel M. Schaffner faisait allusion à Stockholm se situe vers 61 avant J.-C. Un second exode fut tenté, cette fois par les quatre régions comprenant – selon Jules César – une douzaine de villes et quelque quatre cents villages. Il s'agissait de gagner les contrées plus fertiles de l'actuelle Saintonge en Charente. L'exode fut soigneusement préparé par des mesures législatives. Pendant deux ans, les cultures céréalières furent poussées au maximum, un abondant matériel de transport fabriqué, l'organisation du voyage mise au point.

C'est en 58 avant J.-C. que les

Fontana dans le val Bedretto sur la route du St-Gothard (photo ONST).



Helvètes se rassemblèrent pour le grand exode sur les rives du lac Léman sous la conduite du vieux chef Divico qui, cinquante ans auparavant, avait déjà mené les Tigurins jusqu'à Agen. Au nombre de 368 000, ils étaient composés pour un quart d'hommes en armes. On sait que César, accouru de Rome à Genève à marche forcée, leur interdit de franchir le Rhône, les obligeant à choisir l'itinéraire accidenté et difficile de la rive droite. En aval de Genève, il parvint à les pousser vers le nord. Au cours d'un premier engagement au moment de franchir la Saône, César réussit à anéantir les Tigurins. Au pied de l'oppidum éduen de Bibracte (près d'Autun) la bataille décisive eut lieu. Le sang coula à flot. Divico mourut. Au soir de ce terrible engagement, sur les 368 000 émigrants, 110 000 seulement purent être

recensés par les Romains. Les survivants durent rebrousser chemin vers la terre brûlée d'Helvétie, les légions de César à leurs trousses ...

Rétrospectivement, le désastre de Bibracte n'apparaît pourtant pas comme entièrement négatif. Il devait marquer l'aube d'une nouvelle prospérité.

En effet, les Romains à leur tour se mirent à commercer par les cols alpins à l'est et à l'ouest. Ils établirent un trafic d'échanges, équipèrent le pays d'un réseau routier par lequel cheminaient denrées, armes et hommes, mais bientôt aussi une nouvelle culture et le droit codifié des Romains. Une fois de plus, les cols alpins jouèrent un rôle fondamental dans l'économie des Helvètes. Mais ceux-ci n'en tirèrent des conclusions politiques que quelque douze siècles après le début de l'occupation romaine.

C'est par l'union des vallées et communes d'Uri, Schwyz et Unterwald, en 1291, que la Suisse prit officiellement naissance. Si Guillaume Tell et son arbalète sont peut-être contestables sur le plan historique, le fait que le serment de 1291 succède à l'ouverture d'une voie carrossable par le Saint-Gothard est indéniable. Jusque-là, les courants nord-sud du commerce intra-européen empruntaient les cols grisons à l'est ou le Grand-Saint-Bernard à l'ouest. Le pont des Schöllenen, sur le versant sud du Saint-Gothard, construit vers 1240, permit de raccourcir de plusieurs jours la liaison entre l'Allemagne et l'Italie. Il est frappant de constater, par ailleurs, que l'administration directe par des baillis installés le long de l'itinéraire du Saint-Gothard n'a été établie par l'Autriche qu'une fois cette grande transversale ouverte à la circulation.

C'est contre cette administration directe que les Suisses primitifs se sont révoltés. Tout porte à croire que la conjuration du mois d'août 1291 n'était en réalité que l'acte final de tout un réseau d'accords et traités plus techniques, préalablement conclus entre les parties «conjurées». En fait, les habitants des vallées étaient loin d'être des paysans ignorants reclus au fond de leurs montagnes. Certains d'entre eux étaient des commerçants cotés sur les marchés extérieurs, à Francfort, Genève, Lyon, Milan ... On sait que l'un d'eux, Attinghausen, avait conclu un accord commercial avec la ville de Côme en 1270 comportant déjà une sorte de clause de la nation la plus favorisée ... Ces ancêtres de la Suisse se sont rendus parfaitement compte de l'importance qu'allait prendre dans leur propre économie et celle de l'Europe la route carrossable du Saint-Gothard. Les puissances de l'époque, en premier lieu la maison de Habsbourg, en prirent conscience également. D'où la

Morat et son centre moyenâgeux (photo ONST).

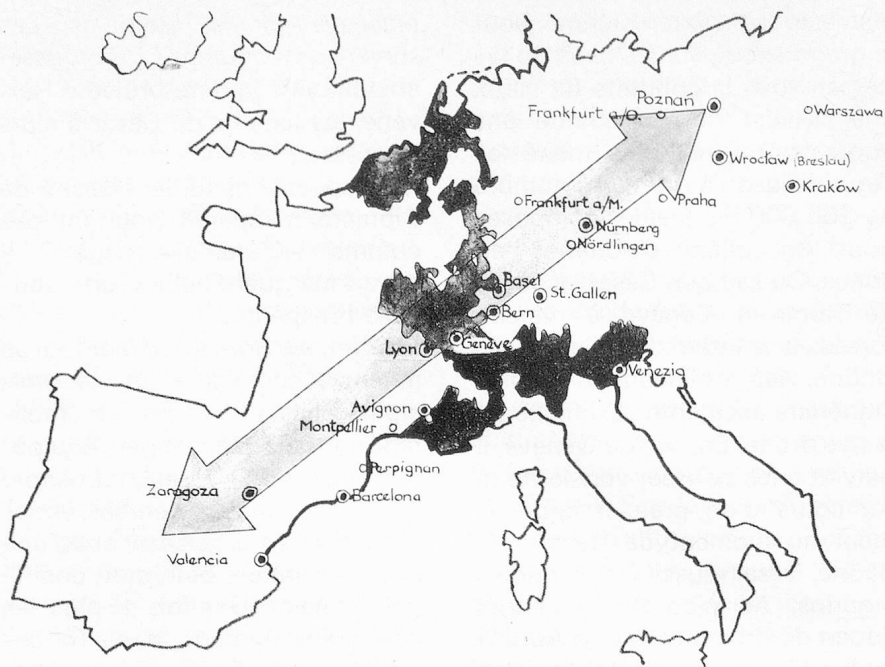


collision des intérêts et des aspirations qui devait déboucher sur les guerres d'indépendance et les batailles de Morgarten et Sempach. Il suffit de voir l'importance de la traversée transalpine par le Saint-Gothard pour l'actuelle CEE, dont elle constitue la principale voie de communication, pour se rendre compte de l'importance économique majeure, par conséquent politique, que cet itinéraire a encore aujourd'hui pour la Suisse.

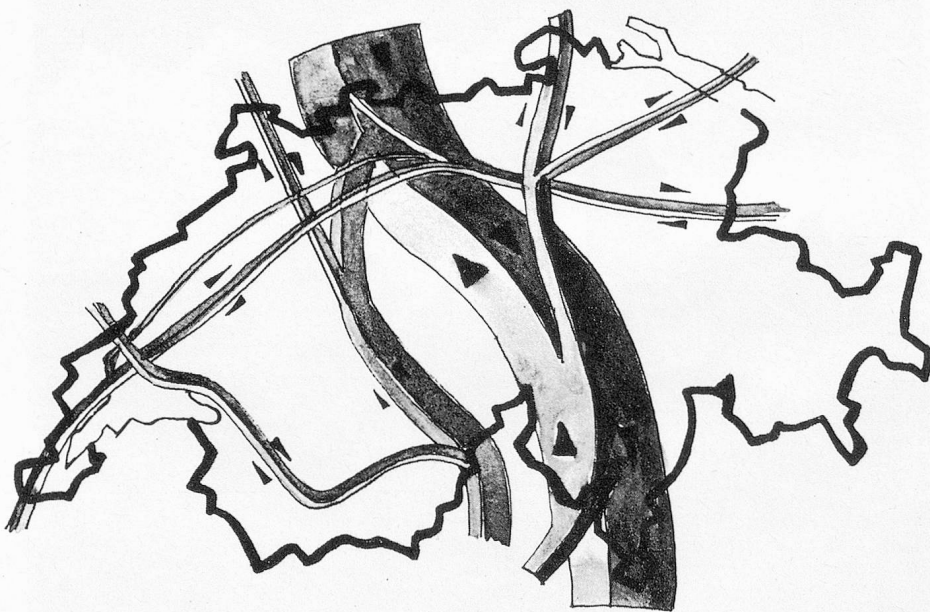
Quant à l'ouverture de la voie est-ouest, elle fut au centre de la politique au cours de la deuxième moitié du quinzième siècle. L'ambition de Charles le Téméraire était la reconstitution d'un empire lotharingien de la mer du Nord à la Méditerranée, dont la réalisation aurait rabaisé la Suisse à la condition d'Etat tampon entre les puissances et, au surplus, lui aurait pratiquement interdit l'accès aux marchés de l'ouest, c'est-à-dire de France et d'Espagne qui, elle, allait s'ouvrir sur l'Amérique. Ce sont les interminables guerres commerciales entre les Confédérés et la Bourgogne de Charles le Téméraire qui avaient finalement conduit les Suisses à prendre les armes. Leur guerre contre la Bourgogne était infiniment plus décidée et plus décisive que celles menées par le roi de France et l'empereur d'Allemagne contre le même ennemi commun, car elle était vitale. Quarante ans après la victoire sur Charles le Téméraire et ses ambitions lotharingiennes, ce fut la Paix perpétuelle avec le roi de France et cette préfiguration de zone de libre-échange dont nous parlions au début.

La recherche d'intégration et d'échanges, il est vrai, ne constitue pas toute l'histoire de la Suisse. Mais dans la mesure où elle s'est toujours rapportée à une constante économique, donc à l'œuvre des hommes, elle en est une des principales dominantes.

Paul Keller, journaliste



L'exceptionnel acharnement des Confédérés contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, s'explique surtout par des considérations économiques: les Suisses voulaient et devaient «percer» à l'ouest, où la Bourgogne avec ses alliés verrouillait le passage, menaçant d'étouffer l'économie des cantons. En mars 1476 à Grandson et en juin à Morat, Charles le Téméraire est battu; il tombe devant Nancy en 1477. — Du Nord-Est au Sud-Ouest, la compagnie Diesbach-Watt — l'une des plus grandes affaires commerciales du XV^e siècle — avait disposé ses comptoirs par lesquels un important trafic suisse passait à travers l'Europe. En foncé — la Bourgogne et ses alliés.



Le Gothard, voie de communication de la CEE. L'importance de cette voie transversale nord-sud ouverte vers l'an 1240 n'est plus à démontrer aujourd'hui. L'épaisseur des traits correspond à la densité des trains en circulation. Sur la voie du Saint-Gothard leur nombre est de 200 à 300 par jour, ce dernier chiffre étant significatif de saturation, d'où la nécessité de construire un second tunnel. (Carte G.K.-Sp.d'après Oskar Bär: Geographie der Schweiz, 1971).